



PARTICULARS OF ALLEGED CRIME

En septembre 1944, les troupes allemandes cantonnées à VAUCOURT et XOUSSE, placées sous les ordres du capitaine HELFER et du lieutenant WAGNER, assistés du lieutenant Von DACHAU et des adjudants SIMON et YUNG, se livrèrent à un pillage en règle de ces 2 localités.

A Vaucourt, les habitants devaient livrer 20 litres de lait par jour, de 100 à 300 Kgs de pommes de terre et quantité d'autres produits pour l'alimentation de la troupe. Le 25 septembre 1944, les allemands prirent 64 bêtes à corne et continuèrent les jours suivants : bestiaux, poules, lapins, porcs étaient enlevés et destinés à leur ravitaillement. La vaisselle, le linge, la literie disparaissaient également et étaient emportés dans les lignes. Aucun bon de réquisition ne fut remis aux propriétaires.

De même à XOUSSE, la commune devait livrer journellement des pommes de terre, du lait et des oeufs; les vaches, les porcs, la volaille et les lapins disparaurent également, et le 25 septembre, toutes les bêtes à cornes restant au village furent emmenées. Les meubles, particulièrement les machines à coudre et les postes de T.S.F. étaient chargés sur des camions et emmenés en Allemagne. Le linge, la vaisselle et l'argenterie disparaurent. Toutes ces réquisitions étaient faites illégalement et aucun bon de réquisition n'était remis aux propriétaires.

Le 6 octobre 1944, sur l'ordre du lieutenant WAGNER, qui agissait sur les instructions du colonel Von RAISON, 5 cultivateurs de XOUSSE durent chacun préparer une voiture et des chevaux pour transporter en premières lignes des mines et du fil de fer barbelé. Ces 5 cultivateurs descendaient leur chargement jusqu'à environ 800m. des lignes avancées américaines, sous une pluie d'obus. Le 8 octobre 1944, toujours sur les ordres du lieutenant WAGNER, et en exécution des instructions du colonel Von RAISON, les hommes de XOUSSE furent rassemblés à la sortie du village et conduits en camion à ASWILLER et DRULINGEN (Bas Rhin) où ils furent employés à creuser des tranchées sous la surveillance des S.A.

PARTICULARS OF EVIDENCE IN SUPPORT

p.V. N° 60 du 17.2.1945 de la Brigade de Gendarmerie d'AVRICOURT  
P.V. N° 92 du 12.3.1945 de la Brigade de Gendarmerie d'AVRICOURT  
P.V. N°107 du 20.3.1945 de la Brigade de Gendarmerie d'AVRICOURT  
P.V. N°224 du 7.6.1945 de la Brigade de Gendarmerie d'AVRICOURT